



## Augmentation de la capacité d'accueil des séances de patinage et de bains libres

**Rivière-du-Loup, le 25 février 2022** – Nouvelle attente des citoyens et des familles, les allègements sanitaires qui entreront en vigueur ce 28 février permettront à la Ville de Rivière-du-Loup d'augmenter significativement les places disponibles aux séances de patinage et de bains libres.

Ainsi, la limite de participants au patinage libre sera dès ce lundi complètement levée et il ne sera plus nécessaire de réserver avant de s'élancer sur la glace. L'information vaut également pour toutes les périodes de patinage libre annoncées pour la relâche scolaire, à l'exception de l'activité disco-patin. Le port du masque jusqu'à l'entrée sur la patinoire et le maintien de la distanciation demeurent de mise, tout comme la présentation jusqu'au 13 mars du passeport vaccinal et d'une carte d'identité.

Pour sa part, la capacité d'accueil des bains libres passera à 80 baigneurs ou plus. L'inscription en ligne est maintenue, au [VilleRDL.ca/MesLoisirs](http://VilleRDL.ca/MesLoisirs), notamment afin de s'assurer de respecter les ratios et y régler le paiement. Il est possible de s'inscrire jusqu'à la toute dernière minute, tant que des places demeurent. Quelques places seront en outre réservées pour les citoyens qui possèdent des cartes de bains libres prépayées et qui se présenteront directement à la piscine, mais aucun autre ajout ou paiement ne sera possible sur les lieux. Les gradins et les saunas seront également ouverts, conformément aux allègements. Passeport vaccinal et carte d'identité (jusqu'au 13 mars), port du masque jusqu'au bassin et distanciation demeurent finalement en vigueur.

La capacité maximale établie pour les bains libres n'est plus liée aux règles sanitaires, mais plutôt au nombre de sauveteurs disponibles. La Ville profite donc de nouveau de l'occasion pour inciter les adolescents, adultes ou retraités passionnés de natation à suivre leur formation et ainsi permettre le maintien d'un accès maximal au bassin.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère  
Service des communications  
418 867-6611